

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 8 janvier 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation4 p. (85r, 86r, 87v, 88r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 8 janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49508>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[8 janvier 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)

Lieu de destination38, quai de Béthune, Paris

Description

Résumé Sur la fondation du journal *Le Devoir*. Godin explique comment il entend commencer la publication du journal du Familistère : une feuille hebdomadaire « pour tâter le terrain », entre la revue et le journal ; trouver des lecteurs en donnant de la variété et en se mettant à la portée de leur intelligence ; se placer sur le terrain de l'expérience des choses de la vie sociale. Il envisage que le journal comprenne : un bulletin politique ; un exposé des réformes à introduire dans la législation ; une rubrique des faits relatifs à la liberté de conscience et au mouvement des opinions religieuses ; une rubrique consacrée à l'association du capital et du travail, à l'organisation du Familistère et à l'organisation du travail en Europe et en Amérique ; une chronique locale et départementale des faits d'intérêt public ; les nouvelles scientifiques et industrielles ; un bulletin des affaires de l'Association du Familistère ; les annonces [publicitaires]. Godin imagine que Champury soit le rédacteur en chef et le gérant du journal, mais avec un comité de direction pour éviter que le journal représente une personnalité plutôt que des idées et des principes. « Chaque numéro doit, en toute circonstance, comprendre le bulletin politique, la chronique et les nouvelles intéressantes dans le mouvement des idées » et Champury devrait en assumer la rédaction. Les articles de fond, ajoute Godin, seraient rédigés par Champury ou un collaborateur du journal. Champury n'a jamais été journaliste, aussi Godin lui demande s'il peut s'astreindre à un travail régulier.

Mots-clés

[Actualité](#), [Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Idées politiques](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Événements cités [Fondation du journal Le Devoir \(1877-1878, Guise\)](#)

Lieux cités

- [États-Unis](#)
- [Europe](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 8 Janvier 1778 85

Monsieur,

Nous ne comprenons peut-être pas tout à fait de la même manière la publication que je veux créer ici, pour l'avance sociale que j'y ai fondue.

D'abord, je ne veux pas fonder ce journal avec le parti pris absolument à l'avance de tel ou tel parti, de telle ou telle manière de composer le journal. J'entends donner à la publication la forme qui pourra lui assurer le succès si l'expérience la vise.

C'est précisément parce que je veux tirer le parti que je crois utile de commercialiser une feuille de Dimanche ; pour une revue, c'est une périodicité trop multipliée ; pour un journal, ce n'est peut-être pas parfaite assez souvent. C'est donc par une feuille unique, c'est-à-dire devant du journal et de la revue mais plutôt du journal, que je compte commercier, car je ne vis pas à faire de cette publication un ouvrage de bibliothèque. Une telle préoccupation à l'avance rendrait difficile de faire échouer l'entreprise.

Le journal sera utile à la condition d'être lu partout. Il faut bien se persuader que la plupart des hommes ne peuvent supporter assidûment une lecture sérieuse, qu'il leur fait de la variété et des choses à la portée de l'état de développement de leur intelligence,

M. D. Champy.

il faut que la pensée utile leur arrive par l'intermédiaire des choses qui peuvent la faire entrer dans leur esprit.

D'un autre côté, c'est une publication essentiellement pratique que je veux faire, et c'est sur le terrain de l'expérience des choses de la vie sociale que cette publication devra surtout se maintenir.

Par simple aperçu, j'envisage que le journal pourra embrasser les principales divisions suivantes:

1^o Un bulletin politique qui il serait bon d'accompagner quelquefois de rapides commentaires sur les améliorations sociales dont ces faits révèlent la nécessité.

2^o Les réformes à introduire dans la législation au nom de la liberté, du droit du travail et du progrès social.

3^o Les faits relatifs à la liberté de conscience et au mouvement des opinions religieuses.

4^o Les questions spéciales de l'association du Capital et du travail, de l'organisation du Familiestère; les faits se rattachant à l'organisation du travail et des relations sociales, soit en Europe, soit en Amérique.

5^o Une chronique locale et départementale succulant des faits intéressants: des dévouements du pays, des chemins de fer, des routes, des canaux, des écoles, de tout ce qui concerne l'inspection publique, et enfin des mesures administratives.

6^e Les nouvelles scientifiques et industrielles importantes.

7^e Un bulletin spécial aux affaires de l'association du Ministère.

8^e Enfin les annonces.

C'est ainsi que je crois pouvoir esquisser rapidement le cadre du journal que je veux fonder. Je comprendrais que nous passiez en être le rédacteur en chef et le gérant, sous la responsabilité de la direction du journal par un comité de direction, car le journal ne peut être la représentation d'une personnalité, mais celle des idées et des principes pour lesquels il sera fondé.

Dans l'ordre d'idées que je viens d'exprimer, vous comprendrez qu'il y a un travail régulier et obligatoire, c'est la composition du journal. Chaque numéro doit, en toute circonstance, comprendre le bulletin politique, la chronique et les nouvelles intéressantes dans le mouvement des idées.

Quant aux articles de fond, ils viendrannoient à leur moment, quand ils seraient possibles, soit de votre plume, soit de celle des collaborateurs du journal que vous trouverez ici. Le point important est de savoir si vous pourrez nous charger de la partie indispensable à l'impression de chaque N°. Vous savez, me dites-vous, jamais été journaliste, et vous me faites remarquer que

otre esprit ne peut être mis en coupe réglée. Si cela
veut dire que nous ne pourrez nous astreindre au tra-
vail régulier et nécessaire à la composition du journal,
l'entente serait difficile entre nous, car c'est surtout
cet honneur qu'il me faut; c'est par la persévérence
dans l'action que s'accomplissent les œuvres utiles
et solides; mon désir est de rencontrer un homme
doté de cette persévérence.

Je vous prie de bien vouloir me donner
vos réflexions sur tout ce qui précède et d'agréer
l'assurance de ma parfaite considération.

Godin